

Le Canada a proposé un calendrier orienté vers l'action, selon lequel une décision de principes pour la création d'une organisation mondiale du commerce serait prise à la dernière réunion des ministres de l'Uruguay Round à Bruxelles en décembre. Des négociations détaillées suivraient, en vue de mettre au point un projet de traité pour la nouvelle organisation au plus tard mi-1991.

La stratégie canadienne propose un système de règlements des différends plus unifié, plus efficace et véritablement multilatéral qui réduirait la menace des mesures unilatérales. Un élément fondamental de la stratégie est une proposition canadienne sur le règlement des différends. Elle vise l'élimination des problèmes de retard et de blocage des décisions des groupes spéciaux du GATT grâce à l'adoption d'un système de procédures d'examen et d'appel des décisions des groupes spéciaux, sur la base de l'expérience de l'Accord de libre-échange. Cette proposition énonce aussi des procédures particulières pour l'application de décisions des groupes spéciaux.

"Les pays auront recours de plus en plus à des mesures unilatérales, à moins qu'il existe une méthode forte et centrale pour résoudre les différends commerciaux," a déclaré M. Crosbie.

Il a ajouté que les accords régionaux de libéralisation des échanges, comme l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis et la décision d'éliminer les barrières commerciales internes en Europe, doivent être complétés par un système commercial multilatéral fort.

M. Crosbie a précisé: "De tels accords traduisent le fait que l'on est de plus en plus conscient que la libéralisation des échanges contribue de façon importante à la croissance économique."

La stratégie canadienne propose aussi un cadre institutionnel qui permettrait une meilleure cohérence entre les politiques monétaires, commerciales et financières. L'organisation mondiale du commerce pourrait travailler en collaboration avec les autres grandes organisations économiques internationales, soit le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

"Nous vivons dans un monde où l'interdépendance économique va s'accroissant. Nous devons nous donner les moyens de coordonner les politiques économiques pour profiter de cette interdépendance et réaliser une croissance économique soutenue," a souligné M. Crosbie.

Dans le cadre de l'Uruguay Round, le Canada a joué un rôle-clé dans les négociations sur le fonctionnement du système du GATT et sur les procédures de règlement des différends. La stratégie canadienne repose entre autres sur les progrès accomplis dans ces domaines, ainsi que sur l'expérience tirée de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, particulièrement en matière de règlement des différends.